

Hyères, le 10 Février 2014

Francis ROUX et la liste
« Un nouveau cap pour Hyères »
55, av. a. DENIS
83400 HYERES

Sauvons Nos Palmiers
2660 Ch. Du Pélican
83000 TOULON

Réponse au courrier de « Sauvons nos Palmiers » en date du 8 Février 2014

Madame Mazalon, Monsieur Pietra,

Nous vous adressons notre analyse ainsi que nos propositions pour lutter efficacement contre la catastrophe écologique qu'est en train de vivre notre ville et plus largement le Sud de la France. Il est de notre devoir, pour l'avenir, de reprendre en mains le destin des Palmiers de notre ville

Seule une action rapide et énergique impliquant les politiques, les fonctionnaires municipaux, les Hyéroises et les Hyérois et, plus largement, tous les acteurs qui vivent par, pour et au sein des palmiers nous permettra de gagner

Le combat emblématique pour Hyères les Palmiers.

1/ Situation actuelle de l'infestation:

Considérables et catastrophiques, ces infestations par le charançon rouge (*Rhynchophorus ferrugineus*) et le papillon des palmiers (*Paysandisia archon*) vont détruire sous quelques années la totalité des Palmiers restant à Hyères les Palmiers qui deviendra Hyères SANS Palmiers.

Sans mesures concertées mais radicales, aucun résultat ne sera obtenu.

Vous trouverez ci-dessous les différentes actions que nous souhaitons mettre en place immédiatement après les élections municipales

2/ Recensement des Palmiers:

Bien que non indispensable, ce recensement permettra une évaluation de l'efficacité des mesures mise en œuvre. Pour ce faire les moyens de TPM, par son Service d'Information

Géographique, qui dispose de photos satellitaires particulièrement précises, seront mis à profit.

3/ Mise en place d'une Commission (extra) Municipale de sauvegarde des Palmiers d'Hyères (SAUVPALM) :

Réunion bimensuelle (hebdomadaire les 1ers mois) C.R. sous 2 jours diffusé en 1ere page du site <http://www.hyeres.fr/> , et adressé à la liste des adresses email mutualisée avec tous les acteurs de ce combat.

Composition :

Un(e) adjoint(e) concerné(e)
Un(e) membre de l'opposition municipale
Le responsable concerné des services municipaux (formation indispensable)
Le responsable de la déchetterie municipale (formation indispensable)
Un(e) conseiller(e) scientifique
Un(e) représentant(e) de TPM
Un(e) représentant(e) d'une association environnementale
Un(e) représentant(e) d'une association de défense des propriétaires de Palmiers.
Un(e) représentant (e) du CG83
Un(e) représentant(e) du syndicat des professionnels.

Le Maire désignera son ou sa Président€.

Une secrétaire de la Mairie détachée (1 ETP)
Un(e) responsable financier de la municipalité
Un(e) conseil(lère) juridique de la Mairie ayant étudié les réglementations et arrêtés en cours.
« Chasseur » de subventions municipal.

Des spécialistes invités pourront participer au débat, sans droit de vote.

Rôle :

Etude approfondie des moyens de lutte pour valider la stratégie à adopter, en tenant compte des connaissances actuelles et des expérimentations déjà validées.

Proposer à la municipalité d'Hyères les Palmiers toute action nécessaire à la sauvegarde des Palmiers Hyérois.

Etablir les budgets prévisionnels, contacter les fournisseurs, les administrations concernées de manière à fournir au conseil municipal un pack de mesures argumentées, rapides à mettre en œuvre, chiffrées, juridiquement étudiées pouvant être validées directement par le CM.

Information et communication auprès de toute la population (secrétaire détachée après formation, No Vert : « SOS PALMIERS», pages dédiées sur le site internet de la ville, page Facebook, compte Twitter, Personnel municipal conseil des particuliers pouvant intervenir sur place pour un diagnostic rapide , rédaction d'une brochure distribuée dans les BAL, Mise en

ligne des photos TPM, Newsletter, Envoi de SMS ,...)

Reprise en mains et gestion des budgets municipaux concernant les Palmiers

Représenter la sauvegarde des Palmiers de Hyères à tous les niveaux. (Comité de Pilotage Charançon du Département du Var, PALMPROTECT, UNIPHOR, AFPP (producteurs) FNPHP, AFPP (protection des plantes), DGAL, SPE (INRA), etc....

Contact et mobilisation des tous les élus du VAR et de la Région.

Recherche de Budgets Départementaux, Régionaux, Nationaux, Européens et FAO pour éradiquer cette catastrophe écologique.

Le monde entier vient à Hyères les Palmiers, le monde entier doit participer à la sauvegarde des Palmiers! (mise à profit du « chasseur » de subventions municipal)

La SAUVPALM doit devenir rapidement la référence de ce qu'une municipalité doit entreprendre pour sauvegarder les Palmiers.

Son Modèle pourra être dupliqué dans les municipalités qui le souhaitent

3/ Se rapprocher de tous les ministères, organisations, associations impliquées.

4/ Abandon du nettoyage des stipes. Inutile et dispendieux, les budgets seront reversés à la SAUVPALM

5/ Analyse rapide des mesures mises en œuvre précédemment, conservation de celles jugées efficaces, conservation des budgets et reversement à la SAUVPALM.

6/ Arrêt des importations

7/ Formation des acteurs de la Déchetterie Municipale pour optimiser la destruction efficace des Palmiers coupés suite à leur infestation.

8/ Poursuite de la participation à l'expérimentation mise en place par le maire de NICE et concernant 24 communes Dont 4 du Var (Hyères, La Garde, Six-fours, Le Lavandou) après réexamen critique, sous réserve de justification scientifique, après validation du protocole par la SAUVPALM

9/ Mise en place de la lutte par Endotherapie à hauteur d'homme en utilisant l'Emamectine benzoate, dès validation de son extension d'AMM.

Les Palmiers « municipaux » seront traités par le personnel municipal (après formation aux techniques et à la protection).

Les Palmiers « privés » seront obligatoirement traités avec l'aide de la Mairie (en fonction de l'admissibilité à la réduction de la taxe d'habitation qui est fonction des revenus) et le concours des professionnels.

Ce combat est l'affaire de toutes les Hyéroises et de tous les Hyérois.

Il faut bien noter que la destruction d'un Palmier mort après infestation coute 150€ / mètre linéaire soit de 1000 à 1500€ par stipe.

10/ Distribution gratuite de Pièges à Pheromones pour éradiquer les papillons adultes (Hyères a su distribuer des composteurs et des poubelles pour le tri)

Une campagne d'information, pilotée par la SAUVPALM, sera entreprise pour informer et rassurer les administrés.

Seule une action synergique mixant Endotherapie et Pièges à Pheromones est, à ce jour, efficace.

C'est la stratégie que la SAUVPALM devra valider, adopter et mettre en *action rapidement*. Il n'est pas question de ne pas être efficace pour la saison 2014

10/ Veille scientifique permanente pour suivre les avancées de la lutte au niveau international.

En résumé :

Mise en place de la commission de Sauvegarde des Palmiers de Hyères - SAUVPALM, dotée des compétences et des moyens nécessaires

Action synergique mixant Endotherapie et Pièges à Pheromones.

Contact et recherche de moyens auprès de tous les financeurs potentiels.

Communication et Information de la population Hyéroise

Nous vous assurons, Madame Mazalon, Monsieur Pietra, de nos sentiments les meilleurs

Pour la liste « Un nouveau cap pour Hyères »
Dr Francis ROUX

